

Les crédits

sécurité des zones spéciales de son ministère d'un bout à l'autre du pays?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je dois informer mon collègue que nous n'avons pas encore pris de décision finale à cet égard.

Ma collègue, la ministre d'État, s'est engagée à examiner toutes les questions soulevées, et nous communiquerons très bientôt avec le député pour lui faire part des résultats de cet examen.

M. le Président: Le député de Dartmouth a la parole pour une seule question. Ce sera la dernière question.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Consommateurs et des Sociétés.

Le ministre sait que la loi sur les brevets pharmaceutiques a été offerte comme élément négociable au GATT, décision qui menace des milliers d'emplois dans l'industrie pharmaceutique canadienne.

Je demande des éclaircissements au ministre. Est-il pour ou contre l'idée de porter à 20 ans la protection accordée par les brevets, qui est actuellement de 10 ans, et est-ce bien vrai que l'octroi obligatoire de licences a été offert comme élément négociable au GATT?

L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je me réjouis de cette question. Comme moi, mon collègue reconnaîtra sûrement que le projet de loi C-22, adopté en 1986-1987, a été une excellente mesure qui a permis une augmentation du prix des médicaments inférieure au taux d'inflation, ainsi que d'importants investissements.

Je peux vous donner quelques chiffres, si vous le voulez: Bristol Myers—151 millions de dollars; Borough Welcom—20 millions; CibaGeigy—225 millions; Eli Lilly Canada Inc.—70 millions; Boehringer Ingelheim Canada Ltée—135 millions, et Glaxo—275 millions. Je peux, au besoin, répéter ces chiffres. Tous ces investissements ont été possibles parce que nous avons adopté une loi favorisant la recherche et le développement au Canada.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de M^{me} Joan Sawicki, présiden-

te désignée de l'Assemblée législative provinciale de la Colombie-Britannique.

Des voix: Bravo!

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT**LA PÉRIODE DES QUESTIONS**

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, je veux simplement vous signaler que, durant la période des questions aujourd'hui, les députés de l'opposition ont pu poser plus d'une vingtaine de questions, mais que vous n'avez laissé les députés de ce côté-ci de la Chambre n'en poser que deux, et ce, durant les cinq dernières minutes de la période des questions.

Je voudrais vous rappeler, monsieur le Président, que d'autres députés du parti ministériel présents à la période des questions aujourd'hui avaient des questions à poser au gouvernement. Bon nombre de nos électeurs. . .

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Je voudrais simplement rappeler à l'honorable député que ce point a déjà été soulevé à plusieurs reprises dans le passé et que le Président ne peut que donner la même réponse. Si l'honorable député a des choses à présenter, il sait fort bien qu'il existe un comité parlementaire sur la Chambre et qu'il pourra, à ce moment-là, faire des suggestions pour améliorer, s'il le juge à propos, le Règlement.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS**JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU CANADA**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Chrétien (p. 6042) et de l'amendement de M^{me} McLaughlin (p. 6057).

Le président suppléant (M. DeBlois): La parole est au député de Carleton—Charlotte. Il vous reste une minute.

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, je ne sais pas trop ce que je peux dire en une minute, mais je peux au moins inviter. . .

Des voix: Prenez votre temps.

M. Thompson: D'après ce que je crois entendre, les députés vont me donner plus d'une minute.

J'ai toutefois une période de dix minutes pour les questions et les commentaires. Je pourrais donc laisser